

Groupe Royer, à Javène (35)

« Octime, au centre de notre gestion RH, a changé la vie du service. »

Interview de Sylvie Battais, Responsable RH.



Leader du négoce de chaussures en France, le Groupe Royer a la capacité de développer une offre produit complète et diversifiée s'adressant aux différents réseaux de distribution du marché. Qu'il s'agisse de produits chaussants, de chaussures de sport ou de ville et quel que soit le réseau de distribution, le Groupe Royer possède un réel savoir-faire et propose un large portefeuille de marques : Converse, Kickers, New Balance... Le groupe emploie 600 personnes environ.

Après 3 ans d'exploitation d'Octime, pourriez-vous nous présenter votre expérience ?

En 2011, après une réflexion en interne, nous cherchions un outil pour la gestion des plannings par semaine. Parallèlement, nous avons signé un accord sur les 35 heures. Après un appel d'offre, nous avons signé avec Octime.

Nous avons débuté en juin 2012 pour une période de mise en place jusqu'en octobre : paramétrage, formation... Cela s'est articulé autour de 2 personnes gestionnaires de la paye en collaboration avec les managers et responsables, sous la houlette de Mme Lepaigneul.

Après six mois, nous avons intégré l'import personnel depuis le logiciel Volta RH de PRIOS. Maintenant, chaque jour à 16 heures, Octime intègre automatiquement les nouveaux employés et/ou les modifications de contrat ou d'affectation effectuées par le service paye.

Six mois plus tard, nous mettons en place l'interface vers la paye.

Parlez-nous maintenant de l'utilisation d'Octime.

A travers le module web, nous utilisons le principe du workflow. L'employé effectue une demande auprès de son manager pour ce qui est des CP, RTT ou Récupérations. Celui-ci valide ou pas les demandes.

Les autres événements sont traités directement par la RH (Maladie, AT...).

Nous avons formé les managers et mis à disposition une brochure d'utilisation pour les salariés.

L'outil est simple, clair et leur permet de consulter leur planning et leurs compteurs.

Auriez-vous un conseil à adresser à un nouvel utilisateur d'Octime ?

Il est essentiel de bien définir et rédiger le cahier des charges au départ. Cela permet d'avoir une vue d'ensemble. Dans notre cas, la collaboration entre la paye et les managers a permis d'exprimer nos besoins, les différentes attentes et finalement a facilité la mise en place de l'application.

Je peux dire aujourd'hui que l'utilisation d'Octime m'a simplifié le travail, dans le sens où je gagne du temps en ayant les bonnes informations au bon moment, ce qui me permet de mieux les exploiter. Cela n'était pas possible auparavant.